



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

**Réponse de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question
parlementaire n°1305 de l'honorable Députée Liz Braz**

L'honorable Députée s'enquiert sur le fonctionnement du tapis roulant à l'aéroport de Luxembourg.

Les renseignements obtenus auprès de Lux-Airport relèvent qu'actuellement aucun changement de prestataire de maintenance n'est prévu. Ce dernier est également le fabricant et l'installateur des équipements.

La redevance annuelle pour le contrat d'entretien et de dépannage du tapis roulant en question est de 3.892 EURO par an.

Une commande de 67.000 EURO a été passée en août 2024 pour effectuer le remplacement et l'amélioration des éléments identifiés par des experts comme étant la cause des défaillances.

La disponibilité du tapis roulant en question sur les cinq dernières années est de 62%.

Luxembourg, le 7 novembre 2024

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes